



Bien-être et égalité au travail : Services disponibles et ressources

ULB PhD Day
6 février 2026

LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Loi du 4 août 1996 : le **bien-être au travail** est l'ensemble des facteurs concernant les conditions dans lesquelles le travail est effectué.

Les domaines concernés sont :

- La **sécurité** au travail
- La **protection de la santé** du travailleur au travail
- Les aspects **psychosociaux** du travail
- L'**ergonomie**
- L'**hygiène** du travail
- L'**embellissement** des lieux de travail
- Les mesures prise par l'entreprise en **matière d'environnement**





EGALITE ET DIVERSITE

Deux lois clés (2007)

- Loi genre : protection contre les discriminations liées au sexe et au genre
- Loi anti-discrimination : protection fondée sur 19 critères protégés

Critères protégés (exemples)

- Genre, sexe, orientation sexuelle
- Nationalité, prétendue race
- Âge, handicap
- Origine sociale, fortune
- Convictions religieuses/philosophiques, opinion politique, langue

Comportements interdits

- Discrimination directe / indirecte
- Harcèlement
- Instruction de discriminer
- Refus d'aménagement raisonnable (handicap)

LES MISSIONS DE LA CELLULE BIEN-ÊTRE



- **Accompagner les membres du personnel sur les thématiques relevant du bien-être au travail**
- **Soutenir les lignes hiérarchiques sur les thématiques relevant du bien-être au travail**
- **Mener des projets institutionnels transversaux en matière de bien-être au travail**
- **Soutenir la conception, l'impulsion et la mise en œuvre de la politique d'égalité de genre , de diversité et d'inclusion de l'ULB (personnel, communauté étudiante et missions de l'université)**



POURQUOI ET DANS QUEL CAS VOUS ADRESSER A NOUS ?

- Si vous vivez une situation de mal-être au travail
- Si vous rencontrez une difficulté relationnelle ou organisationnelle au travail
- Si vous identifiez une problématique relative à l'égalité de genre et de diversité
- Si vous ne savez pas à qui vous adresser ni quoi faire

AUTRES SERVICES RESSOURCES

- Le Service interne commun de prévention et de protection au travail (SiCPP) :
 - Le Service Aspects Psychosociaux (SAP) : <https://portail.ulb.be/service-aspects-psychosociaux>
 - Le Service de Gestion des Risques (SIPP) : <https://portail.ulb.be/service-interne-de-prevention-et-protection-au-travail-ulb>
 - Le Service de la Médecine du travail (via le CESI) : <https://portail.ulb.be/fr/bien-etre-et-sante/examens-medicaux>
- Les personnes de confiance
- La plateforme de soutien au personnel (CESI Assistance) : <https://portail.ulb.be/fr/bien-etre-et-sante/platforme-de-soutien-au-personnel>
- Le Service social des personnels (SSP) : <https://portail.ulb.be/service-social-des-personnels>
- Les représentants syndicaux : <https://portail.ulb.be/fr/l-universite/organisation-et-gouvernance/organisations-syndicales>
- Aimer à l'ULB; Service de santé mentale (SSM-ULB); Centre de consultations universitaire et pluridisciplinaire (CCUP), etc. <https://aimeralulb.be/> ; <http://www.ssmulb.be/> ; <https://ccup.ulb.be/consultations-psychologiques/>



LES MESURES QUI VOUS CONCERNENT

Pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles :

- La prévention du harcèlement sexuel dans la relation pédagogique via :
 - Le principe de « distance professionnelle » dans les principes directeurs gouvernant les droits et devoirs des enseignant·es
 - L'obligation de déclaration d'une relation à caractère amoureux et / ou sexuel dans le cadre de l'évaluation d'un·e étudiant·e
- L'accès à une formation en ligne « Ca nous concerne toutes et tous » pour mieux comprendre ces enjeux et s'outiller

LES MESURES QUI VOUS CONCERNENT

Pour soutenir les (futurs) parents :

- **La prolongation du mandat d'assistant·e pendant une année supplémentaire en cas de maternité**
- **L'accès aux crèches ou à défaut une intervention financière pour les frais de crèche pour les membres du personnel qui n'ont pas pu obtenir de place pour leur enfant, ni au sein de la crèche de l'ULB, ni au sein d'une crèche pratiquant les tarifs ONE**



LES MESURES QUI VOUS CONCERNENT

Pour encourager l'inclusivité dans la recherche :

- **Guide pratique** « [genre, inclusivité et vulgarisation scientifique](#) »
- **Guide** « [integrating the gender dimension in research and innovation](#) »



POUR EN SAVOIR PLUS

- ▶ Page de la Cellule Bien-Etre



<https://portail.ulb.be/fr/bien-etre-et-sante/la-cellule-bien-etre>

- ▶ Contact : cellule.bien-etre@ulb.be

- ▶ Ressources « genre et diversité »



<https://www.ulb.be/fr/l-universite/genre-et-diversite>